



Rodez, le 20 septembre 2011

M. Jean-Luc TORNERO  
Secrétaire Départemental

à

M. PATOZ  
Inspecteur d'Académie de l'Aveyron  
Directeur des Services Départementaux de l'Éducation Nationale

*Objet : Aide Personnalisée en collège*

Lors de l'entrevue du 1<sup>er</sup> septembre, le SNUipp-FSU12 vous a interrogé à propos de la mise en place de l'aide personnalisée en collège suite à des PPRE de passage.

Nous avons souligné d'emblée que cette organisation aurait dû être faite, selon les textes, au dernier trimestre de l'année scolaire 2010-2011.

De même, nous avons remarqué qu'aucun cadre horaire, aucun défraiement n'était prévu. Vous n'aviez pas contesté ce point et admis que le dispositif devrait s'accommoder du volontariat des personnels.

D'autre part, ce dispositif introduit une différence entre collègues selon qu'ils sont proches ou non d'un collègue.

Enfin le SNUipp-FSU considère que la meilleure solution pour les élèves en difficulté serait d'apporter une aide spécialisée effective, dans le premier degré, avec des RASED au complet confortés dans leurs missions, et dans le second degré avec des dispositifs appropriés.

Le SNUipp-FSU12, considérant l'amoncellement ininterrompu du travail demandé aux collègues, le scandale sans fin qui consiste à nous demander de travailler sans être réellement payé, de nous déplacer sans être défrayé, l'inadmissible quoique constant recours aux heures supplémentaires en période de chômage ainsi que le manque d'ambition pour l'école que signe ce dispositif, appelle les personnels des écoles à ne pas participer à l'aide personnalisée en collège.

*Pour le SNUipp-FSU12,  
Jean-Luc Tornero*